



**Milliet
avec vous !**

La crise du COVID-19 a entraîné la fermeture de
votre établissement.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité,
nous conseillons de mettre à l'arrêt votre

tirage pression

**voici la
procédure
à suivre**



Mise à l'arrêt les installations de tirage pression pour des raisons d'hygiène et de sécurité

Procédure à suivre :

1. Fermer la bouteille de CO2
2. Déconnecter le fût en perce
3. Brancher la tête de débit sur l'applique de rinçage
4. Ouvrir l'eau pour rincer la ligne bière jusqu'à obtention de l'eau claire
5. Fermer le robinet de la colonne
6. Fermer l'arrivée d'eau
7. Fermer le robinet de la tête de débit
8. Pour des raisons d'hygiène ne pas poser les têtes de débit par terre
9. Déconnecter et renouveler cette opération sur chaque ligne bière
10. Débrancher le groupe de froid

Recommandations en vue de la réouverture des établissements :

- Faire couler de l'eau dans les lignes bières toutes les semaines pour éviter qu'elle ne stagne (au moins 3 litres d'eau).
- Ne pas reconnecter les fûts précédemment mis en perce à la réouverture ; pour rappel un fût mis en perce ne gardera sa qualité que pendant 5 à 7 jours maximum.